

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE BERNEX**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026_29/09/11

Séance du 29 Septembre 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf septembre à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 25 Septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Sylvie Trincaz, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Pascal Dumerger, Marina Vaillaut, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot, Stéphane Vesin, Edouard Betemps.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Emilien Abgrall, Gilles Colliard (excusés)

Procuration : Néant

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Admission en non-valeur de titres – Budget principal

Vu l'état présenté par le Service de Gestion Comptable de Thonon-les-Bains,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'admettre en non-valeur les titres émis sur le budget principal pour un montant total de 5.457,38 euros figurant sur l'état qui demeurera annexé à la présente délibération

Dit que les crédits nécessaires ont été ouverts sur le budget principal 2026 à l'article 6541 « Créances admises en non-valeur ».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

Pierre André Jacquier



Le Secrétaire de séance

Jean-Yves Guegan



Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le

Mise en ligne sur le site internet de la commune le

2/10/2026

2/10/2026

